

PRÉVENIR ET SOIGNER LA DÉPENDANCE AU JEU

Un congrès international sur le jeu excessif s'est tenu à l'UNIL au début du mois de mars. Débats et réflexions autour d'un problème de santé publique



Les propriétaires de maisons de jeu sont légalement tenus d'appliquer des mesures sociales pour identifier les joueurs à risque.

En parallèle à la réouverture des maisons de jeu dans notre pays, une nouvelle loi (Loi sur les maisons de jeu) est entrée en vigueur. Contraint de développer un programme interne visant à réduire les conséquences socialement dommageables du jeu, chaque nouveau casino est légalement tenu de collaborer avec des services de santé. La loi est-elle réellement appliquée? Comment ces mesures sociales sont-elles intégrées? Comment dépister et soigner les joueurs à risque? C'est pour tenter de répondre à toutes ces questions qu'un congrès international sur le jeu a été organisé pour la première fois en Suisse, à l'UNIL, les 1^{er} et 2 mars dernier. Des spécialistes en la matière y ont été invités, dont les professeurs Alex Blaszczynski de l'Université de Sydney et Robert Ladouceur, de l'Université Laval à Québec.

1% de la population concernée

En Suisse, 1% de la population est concernée par la dépendance au jeu. «C'est beaucoup, commente Jacques Besson, professeur associé à la FBM, responsable du pôle de psychiatrie communautaire du Département de psychiatrie du CHUV, dont dépend notamment le Centre du jeu excessif. Le moteur de cette dépendance provient généralement de problèmes financiers, explique-t-il. On parle de jeu excessif dès qu'il y a une perte de contrôle, de la liberté de s'abstenir. L'action devient compulsive. Tandis qu'un joueur «normal» viendra pour se distraire, le joueur excessif viendra pour gagner. Souvent, un gros gain initial encourage un joueur à continuer. Sûr de pouvoir maîtriser la machine, il cherchera à recréer la chance. Il y a erreur sur la nature du hasard.»

«Le jeu excessif est un problème de santé publique, conclut le vice-recteur de l'UNIL à l'issue du congrès. Par conséquent, il est urgent de monter un dispositif multidisciplinaire pour la prévention et les soins. Il est également important de développer la recherche afin d'évaluer l'efficacité des méthodes appliquées. Mais pour y parvenir, nous devons trouver des modalités de financement communautaire et développer une politique commune entre les différents acteurs de la région. Cette rencontre est une grande première en Suisse, et nous pensons que de nombreux projets d'associations vont en découler.»

Delphine Gachet

UN CENTRE UNIQUE EN SUISSE ROMANDE

Né il y a 4 ans à Lausanne, le Centre du jeu excessif a été créé pour répondre aux exigences de la nouvelle Loi sur les maisons de jeu. Du 1^{er} mai 2003 au 30 septembre 2004, 115 nouveaux patients ont été pris en charge. En majorité de sexe masculin, ils souffrent d'une forte dépendance, ajoutée à d'autres problèmes psychosociaux ou psychiatriques. La moitié des patients ont des dettes supérieures à 50'000 francs suisses.

En plus d'assurer une prise en charge des patients, la mission du centre est de diffuser des connaissances sur le sujet par la prévention, la recherche scientifique (notamment dans les neurosciences), la formation et l'enseignement, et le travail clinique.

D.G.

www.jeu-excessif.ch

BOURSES

Prix SAV

Prix de la Société académique vaudoise pour une thèse remarquable - du dernier semestre d'hiver écoulé ou du semestre de l'été passé - sur la richesse et la pensée, l'originalité ou la profondeur de la réflexion, présenté à l'UNIL. Propositions au Rectorat par les doyens et directeurs des facultés et écoles auxquelles appartiennent les candidats. Le Prix est décerné par le Rectorat sur proposition d'un jury qui siège avant la fin du semestre d'été.

Prix de la Ville de Lausanne

Prix de Fr. 6000.- pour auteurs (étudiants, doctorants et assistants de l'UNIL) d'une recherche apportant une contribution de haut niveau et novatrice dans le domaine des sciences exactes et naturelles.

Candidature au Rectorat par l'intermédiaire de sa facultés avant le 13 avril 2005.

Prix «Premio GEI»

Prix du Gruppo esponenti italiani (GEI) de Fr. 2000.- destiné à récompenser l'étudiant-e, de nationalité italienne et résidant en Suisse, qui apporte dans un travail de diplôme, un mémoire scientifique ou une thèse de doctorat, une contribution de haut niveau et novatrice.

Candidature au Rectorat, par l'intermédiaire de sa facultés, avant le 13 avril 2005.

Prix WWF Vaud et UNIL

Prix de la recherche sur l'environnement en science de la nature et en sciences humaines du WWF Vaud Eco-prix pour une recherche sur l'environnement.

Délai: 31 avril 2005

Rens.: www.unil.ch/interface/
rubrique: Eco-prix

Professeurs boursiers FNS

7^e mise au concours du programme Professeurs boursiers du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS): création d'un et trentaine de postes de niveau de professeur assistant (salaire, subside de recherche et montant pour frais d'infrastructure).

Rens.: FNS, Wildhauwe g 20, 3001 Berne, tél. 031 308 22 22, interdiv@snf.ch, www.snf.ch/fr/support
Délai de candidature: 1^{er} mai 2005.

FORMATION CONTINUE

Certificat formatif continu et Migrations, relation s interculturelles et pratiques professionnelles.

Articulé autour de 7 modules thématiques, le certificat commence le 14 avril par trois journées introductives, ouvertes également à un large public, qui aborderont les thèmes suivants:

- état actuel des tendances migratoires au niveau international
- migrations en suisse
- politiques d'accueil et stratégies d'intégration
- populations vulnérables et pratiques médicales
- migrations: quels défis pour les institutions scolaires?

Inscription et information au Service de formation continue, UNIL, Bâtiment central, 1015 Lausanne, tél. 021 692 22 90 ou www.unil.ch/sf